

ECOÀ
ECOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

E-LEARNING
**« LE DROIT DE
L'ENVIRONNEMENT ET
LES DROITS HUMAINS »**



« E-LEARNING : « LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS HUMAINS »

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Modalités d'accès

Session ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026
Sur la plateforme 360LEARNING
Sur inscription auprès de l'ECOIA

Tarifs

Pour les avocats libéraux : le règlement de la formation d'un montant de 50 euros est à effectuer lors de l'inscription. Une demande de prise en charge individuelle pourra ensuite être adressée au FIF PL.

Autres publics : 50 euros

Contacts / Accessibilité aux personnes handicapées

Référent « handicap » : Delphine VANDEVILLE

Chaque témoignage vidéo fait l'objet d'un sous-titrage et d'une transcription vidéo permettant aux personnes malentendantes ou malvoyantes de suivre le parcours de formation.

Objectifs

En quoi les droits humains et l'environnement sont-ils interdépendants ?
Les droits humains sont étroitement liés à **l'environnement** dans lequel nous vivons. Les dommages environnementaux entravent la jouissance des droits humains et leur exercice contribue à protéger l'environnement et à promouvoir un développement durable.

Ce que vous apprendrez :

Ce parcours de formation vous aidera à identifier des dispositions relatives aux droits humains applicables aux demandes de protection de l'environnement. "**Les concepts clés**".

On se concentrant sur la nécessité d'une interdépendance entre l'exercice des droits de l'homme et la qualité de l'environnement ce cours en ligne expliquera le fondement de l'application des droits de l'homme sur la question environnementale le cours est organisé en modules qui examinent le lien entre les droits de l'homme pour la protection de l'environnement.

Les 5 modules de questions complémentaires viennent compléter les 5 cours HELP indispensables à la résolution des questions, n'oubliez pas de revenir sur la page d'accueil pour cliquer sur le module suivant.

***Pour une meilleure compréhension, nous vous conseillons de faire le parcours dans l'ordre.**

Prérequis

Être élève avocat ou avocat

Thème traité, Spécialisation concernée

Thème traité : Environnement

Spécialisation concernée : Environnement

Niveau

Le niveau d'enseignement, selon le schéma défini par la décision à caractère normatif du CNB, est le suivant (en gras) :

- **Tout avocat**
- Niveau 1 : débutant (acquisition des fondamentaux)
- Niveau 2 : intermédiaire (approfondissement des connaissances et des pratiques)
- Niveau 3 : avancé (s'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Nombre d'heures de formation estimé

4 heures (travaux compris)

Séquences d'apprentissage / méthodes mobilisées / modalités d'évaluation

Ce parcours est composé de 10 séquences :

- Module 1 : Introduction : L'environnement et les droits humains
- Module 2 : Agir pour un Environnement Sain : Défis Juridiques et Solutions Durables
- Module 3 : L'environnement et les droits humains : Les concepts clés
- Module 4 : La reconnaissance des liens entre les droits de l'homme et l'environnement
- Module 5 : L'approche de la protection
- Module 6 : L'interdépendance entre les droits de l'homme et l'environnement
- Module 7 : Les droits écocentrés dans les systèmes régionaux de protection des droits humains
- Module 8 : Les dispositions relatives aux droits humains applicables aux demandes de protection de l'environnement.
- Module 9 : Dégradation de l'environnement et responsabilité des entreprises
- Module 10 : Responsabilité des entreprises envers l'environnement

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, etc.). Pour passer à la séquence suivante, 70 % minimum de réussite aux quiz est nécessaire (exercice bloquant jusqu'à l'atteinte d'un pourcentage de réponses satisfaisantes).

Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez correctement assimilé les connaissances.

Temps estimé des modules : de 5 à 15 minutes/module

Date de dernière mise à jour des modules : janvier 2024

Personnes ayant conçu et animant la formation

Cette formation a été conçue par la direction juridique du Conseil national des barreaux et la plate-forme de formation HELP du Conseil de l'Europe.

Modalités d'assistance

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions à un référent. Ce dernier répondra dans les meilleurs délais.

Modalités de sanction de la formation

Questionnaire anonyme d'évaluation de la formation

Remise par l'ECOIA d'une attestation de fin de formation :

- faisant état du nombre d'heures de formation suivies ;
- indiquant que la formation s'est déroulée conformément aux modalités de mise en œuvre arrêtées par le Conseil national des barreaux ;
- spécifiant que les critères de prise en charge 2026 du FIF PL ont été respectés dans la mise en œuvre de la formation.